

exactement l'état de la même Université sous les deux rapports mentionnés, et les Evêques auront le droit de faire leurs observations et de proposer les changements et les améliorations qu'ils jugeront opportuns, sauf, comme dit plus haut, les dispositions fondamentales de l'Université. Qu'en général, il y aura toujours liberté, même obligation pour les Evêques, d'exercer cette haute surveillance en réclamant l'attention de l'Archevêque et du Recteur sans jamais cependant recourir au moyen de la presse, laquelle d'ordinaire, comme l'a prouvé dans le cas actuel une triste expérience, sert plus à aigrir les esprits et les questions qu'à remédier au mal, et aboutit à causer préjudice à l'honneur de l'Université, et souvent même à l'honneur de la cause catholique.

Que l'on reconnait la nécessité de pourvoir en quelque manière à l'instruction supérieure de ces jeunes gens de Montréal qui ne peuvent fréquenter l'Université-Laval, comme aussi d'empêcher que les écoles de droit et médecine, existant dans la dite ville, ne continuent d'être affiliées à des Universités protestantes, et beaucoup plus encore que les étudiants catholiques ne fréquentent de telles Universités. Que du reste, comme il est évidemment impossible de la part de Laval d'accorder l'affiliation aux dites écoles, laquelle équivaudrait à l'érection d'une Université, pour ainsi dire distincte et indépendante à Montréal, afin de pourvoir cependant à la nécessité énoncée plus haut, il ne se présente pas d'autre expédient que celui d'établir à Montréal une succursale de l'Université-Laval, projet à l'exécution duquel les Evêques, en union avec Laval, devront procéder sur les bases suivantes :

10. Que toutes les dépenses nécessaires pour la succursale devront être à la charge de Montréal.

20. Les jours seront uniformes à Laval et à Montréal tant pour la durée que pour la distribution des matières dans chaque faculté et dans chaque année : et là où l'on reconnaîtrait la stricte nécessité de faire quelque changement, que cela se fasse sans préjudice au mérite de Laval, ni à l'instruction des jeunes gens en rendant plus facile et plus prompt l'obtention du Doctorat.

30. Que les professeurs de Droit et de Médecine à Montréal feront partie de la faculté respective établie à Laval en vertu de la charte royale.

40. Que comme le Conseil Universitaire, en vertu de la même charte, doit être composé des directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs de chaque faculté par ordre de nomination, les professeurs de Montréal à leur tour devront faire partie de ce Conseil.

50. Les professeurs de chaque faculté à Montréal formeront, comme ceux de Laval, un Conseil permanent pour tout ce qui regarde non-seulement la branche de Montréal, mais la faculté en général.

60. Il y aura à Montréal un Vice-Recteur résidant, nommé par le Conseil Universitaire et approuvé par l'Evêque de Montréal, lequel Vice-Recteur suppléera le Recteur dans l'admission ou l'expulsion des étudiants. Cette surveillance est relative seulement à l'observation des règlements universitaires, attendu que pour la conduite morale et religieuse l'Evêque de Montréal y pourvoiera entièrement.

70. Les professeurs de Montréal seront nommés, comme ceux de Laval, par le Conseil Universitaire, la branche de Montréal ayant été préalablement consultée.

80. Les émoluments pour chacun des professeurs seront à Montréal égaux à ceux de Laval.

90. Egalement la somme que les étudiants doivent payer pour les cours sera la même à Montréal qu'à Laval.

100. Les diplômes seront donnés par Laval, et à cette Université seront payés les droits y annexés.

Enfin on devra, dans la lettre, recommander à tous les Evêques de faire en sorte que leurs Séminaires et Collèges s'affilient à l'Université-Laval, puisque de cette manière les études seront mieux ordonnées, et les jeunes gens seront préparés pour les cours universitaires.

Quant à l'autre doute, savoir si et quelle mesure ultérieure on doit prendre relativement aux professeurs non catholiques de l'Université-Laval, les Eminentissimes et Révérendissimes SS. Cardinaux ont répondu : *Attentis nociter deductis, dilatu et, si opus fuerit, suo loco et tempore providebitur.*

Et cette résolution fut, dans l'audience du 13 février, présentée au Saint-Père, qui a daigné l'approuver dans toutes ses parties.

Et maintenant je prie le Seigneur qu'il vous accorde longue vie et bonheur.

Rome, de la Propagande, le 9 mars 1876.

De V. S

Les très affectionné serviteur,

ALEX. CARD. FRANCHI, Préf.

J. B. AGNOZZI, Pio.-Sec.

L'Illustrissime et Révérendissime Seigneur,  
Monseigneur l'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

— Un ours pesant 400 livres a été tué ces jours derniers à Sainte-Gertrude, comté de Nicolet.

## LE PRINCE ROYAL DE SUEDE ET LA PRINCESSE SOPHIE

(Voir gravure)

Mardi, 20 septembre, a eu lieu, à Carlsruhe, le mariage du prince Gustave de Suède, avec la fille du grand-duc de Bade, la princesse Sophie-Marie-Victoria, qui est, par sa mère, petite-fille de l'empereur d'Allemagne.

Cette alliance a provoqué, dans la capitale du grand-duché de Bade, une imposante réunion de têtes couronnées.

Le prince Oscar-Gustave-Adolphe est né le 16 juin 1858. Il est le fils et l'héritier présomptif du roi de Suède et Norvège, Oscar II-Frédéric, et de la princesse Sophie-Wilhelmine-Maria-Henriette de Nassau.

La jeune fiancée est fille du grand-duc de Bade, et de la grande-duchesse Louise-Marie-Elisabeth, fille de Guillaume Ier, empereur d'Allemagne.

Le prince suédois a reçu une éducation remarquable. Il inspire une vive sympathie aux deux peuples qu'il est appelé à gouverner un jour.

La princesse allemande joint à la beauté le charme et la grâce.

## NOTES ET IMPRESSIONS

Si ton ennemi est le plus fort, lèche sa main et devore le ensuite.

\* \* \*

Celui qui demande sans rougir ne trouve rien de mortifiant dans le refus.

COMTE D'OXENSTIERN.

\* \* \*

L'originalité n'échappe qu'à ceux qui n'en ont pas eux-mêmes.

PESTALOZZI.

\* \* \*

Pour apprendre à juger les hommes, il faut vivre avec eux en temps de révolution.

Mme DE STAEL.

\* \* \*

La métaphysique perd successivement tout le terrain que gagne la science.

E. VACHEROT.

\* \* \*

La table est le plus sûr thermomètre dans les ménages parisiens.

H. DE BALZAC.

\* \* \*

Il y a un âge où la vie nous porte ; il y en a un autre où, par un juste retour, c'est à nous de la porter.

V. CHERBULIEZ.

\* \* \*

Le propre de l'habileté ordinaire est de tomber, comme les chats, toujours sur les pieds ; les habiles de la politique font mieux : ils ne tombent jamais.

\* \* \*

Force morale ou force physique, rien ne s'use comme celle dont on n'use pas.

G.-M. VALTOUR.

Nos remerciements à M. Albert Lefavre pour l'envoi de son travail : *Essai sur la Littérature Allemande*, suivi de *La poésie aux Etats-Unis*. Ce volume contient 370 pages, imprimé sur papier de luxe. Le travail typographique est irréprochable. Il sort des presses de M. P.-G. Delisle, imprimeur, à Québec.

Le choix d'ornements d'église, que l'on trouve dans la maison Beullac, est admirable. Les acheteurs pourront se procurer aussi tout ce qu'il y a de plus riche en vitraux peints et dans la statuaire religieuse. La maison Beullac est succursale d'un des plus grands établissements de France. Les récompenses obtenues par M. Beullac à l'exposition de Montréal étaient méritées. Le jury lui a décerné quatre premiers prix et un diplôme d'honneur.

## A VENDRE

Les Quatre premiers volumes de l'Opinion Publique. Ces volumes sont très-bien reliés.

S'adresser à M. Paul Dumas, 188½ rue St-Constant, Montréal.

Durant plusieurs années j'ai souffert des maladies des reins, de la gravelle et de l'appauvrissement du sang ; j'étais faible et inactif, presque incapable de marcher, et j'étais devenu un vieillard ; les différents remèdes dont j'avais fait l'essai étaient demeurés sans résultat, lorsque je fis usage des Amers de Houblon, qui m'ont ramené à la santé. Maintenant, je suis tout comme un jeune homme, fort et actif, quoique je sois âgé de 72 ans. Ce remède mérite d'être essayé.

## NOUVELLES

— Un journal de Paris dit que les écailles d'huîtres broyées sont employées à la fabrication de l'eau de seltz, de sorte qu'une écaille d'huître peut paraître deux fois sur la table d'un restaurant ; la première fois à l'état naturel et la seconde sous la forme d'un syphon d'eau de seltz.

— Un voyageur, de retour de la Baie des Chaleurs, rapporte que la pêche de homards étant épuisée dans ces parages, les fabricants de conserves commencent à jeter les yeux sur Anticosti. Une maison du Nouveau-Brunswick se prépare, dit-on, à monter sur cette île une vaste fabrique de conserves de homards.

— A l'angle sud-est de la Russie, sur la mer Caspienne, à l'extrémité de la chaîne des montagnes du Caucase, l'huile de pétrole brute ne vaut que 6 cents par baril, et, à ce prix, le gouvernement de la ville de Baker s'en sert pour l'arrosage des rues, comme étant moins cher que l'eau qu'il faudrait tirer de la mer.

— C'est à tort qu'on classe parmi les liqueurs de tempérance la bière allemande (lager beer) qui se fabrique aux Etats-Unis. D'après les meilleures autorités, cette bière doit contenir par 100 parties 90 parties d'eau, 5.6 parties de malt, 3.5 parties d'alcool et 1.89 partie d'acide carbonique. Or, la bière allemande fabriquée aux Etats-Unis renferme en moyenne 5.5 pour 100 d'alcool, en sorte que dans les 410,000,000 de gallons qui se consomment annuellement, il y a plus de 22,000,000 de gallons d'alcool.

— Main'enant que les voyages d'été sont pour ainsi dire terminés, on constate que le nombre des touristes venus des Etats-Unis cette année est plus considérable qu'il ne l'a jamais été précédemment. Tous les principaux hôtels de cette ville accusent une augmentation du double sur les recettes de l'année dernière. Un homme d'affaires affirme que cette année les déboursés faits à Montréal par le public voyageur sont de \$1,000,000 de plus que ceux de 1880.

Place Saint-Sulpice, à Paris, le menu des objets affichés sur la devanture d'un marchand d'objets religieux se termine par : *Porte-missels et claquoirs.*

— Claquoir ? se dit un gavroche qui passait par là, ça doit être un instrument qui sert dans les services mortuaires.

\* \* \*

Une belle-mère à son gendre :

— Comment, monsieur, vous avez été au bal hier soir, et il n'y a pas un mois que vous avez perdu votre femme ?

— C'est vrai, belle-maman, répond le coupable d'un air contrit ; mais je vous ferai remarquer que j'ai dansé bien tristement ! ! !

\* \* \*

A l'audience :

— En voilà un avocat !... Il plaide bien et il connaît son affaire, mais, mon Dieu ! qu'il dit des choses inconvenantes en parlant !

Un habitué. — C'est un *licencieux* en droit.

\* \* \*

Au restaurant :

Le client. — Garçon, votre vin ne me paraît pas bien catholique.

Le garçon (avec conviction). — Monsieur m'étonne, car le patron a l'habitude de le baptiser.

— Je suis tombé d'une échelle et me suis fait tellement mal au poignet, dit A.-B. Palmer, du Palais de Justice de Cumberland, Va., que je perdis l'usage de mon bras. Je me procurai un fiole d'huile de St. Jacob, et, après m'en être frictionné le bras, je me sentis immédiatement soulagé. Je m'en suis servi aussi pour la névralgie, et je la trouve aussi efficace pour brûlures, écrasures, etc.

A PROPOS DE CERTIFICATS MENSONGERS. — Ce ne sont pas de villes drogues, qu'on prétend préparées avec des racinages étrangers et très rares en faveur desquelles on produit de prétendus certificats des guérisons miraculeuses qui sont les plus recommandables, mais bien cette médecine simple, pure, efficace qui prouve son excellence par les cures qu'elle opère. Tels sont les Amers de Houblon qui possèdent toutes ces qualités au premier degré.

CONSIGNATION. — Nous venons de recevoir en consignation 1200 paires de couvertes Cornwall (pure laine), avec instruction de les vendre immédiatement.

C'est le temps de faire sa provision si l'on veut épargner de l'argent, car ces couvertes ont été marquées à des prix assez bas pour en assurer la vente immédiate.

Nous invitons les Dames à visiter aussi nos châles ; nous en avons un superbe assortiment, et, comme toutes nos autres marchandises, à 25 par cent meilleur marché qu'ailleurs.

DUPUIS FRÈRES,

605, RUE SAINTE-CATHERINE.